

LICENCE PROFESSIONNELLE

Aménagement et Gestion des Ressources en Eau

<http://gestion-eau.univ-pau.fr/>

Responsable de la Formation

Beñat Delanghe – bernard.delanghe@univ-pau.fr

Établissements partenaires

Lycée d'Enseignement Général Technique Agricole de Dax (LEGTA)

Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes (CFAAH)

Inscriptions

Les dossiers peuvent être obtenus par téléchargement sur le site de la licence : <http://gestion-eau.univ-pau.fr/>

Ils peuvent également être retirés sur demande écrite :

UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque

Service de la Scolarité - Allée du Parc Montauray
64600 Anglet

Dans ce cas, joindre une enveloppe 23x32 cm libellée à vos nom et adresse, affranchie pour un pli de 200g.



Conception : Direction de la Communication - UPPA

Objectifs de la formation

Conjuguant un savoir et un savoir faire dans les domaines des sciences et du droit de l'eau, les titulaires de cette licence professionnelle participent à la protection de la ressource naturelle en divers points du cycle de l'eau.

La maîtrise de connaissances pluridisciplinaires de ces spécialistes de l'eau (chimie, hydrobiologie, hydraulique, comptabilité publique, cartographie, droit...) les conduit à occuper des fonctions de responsabilité dans les différents métiers de l'eau : gestion de l'eau, assainissement, eau potable, aménagement du territoire.

Ils possèdent une double compétence dans les domaines techniques et juridiques de la protection de l'environnement aquatique et ils participent à la gestion des projets dans leurs composantes techniques, humaines, administratives et juridiques.





Compétences acquises

Les titulaires de la licence professionnelle possèdent les compétences pour :

- **participer à l'aménagement d'un bassin versant, à la gestion de l'eau et à l'entretien des cours d'eau** dans une perspective de protection des différents usages de l'eau et de la maîtrise des risques naturels ;
- **assurer la communication entre collectivités territoriales et industriels** afin de coordonner les différentes actions à mener pour résoudre les problèmes techniques ou juridiques liés à l'eau ;
- **intervenir sur les problèmes liés au captage et au traitement de l'eau potable, ainsi que sur les réseaux d'adduction d'eau potable** en vue de répondre aux besoins en eau potable des populations ;
- **contrôler et piloter les réseaux de collecte d'eaux usées et assurer leur traitement** au niveau d'une station d'épuration afin de protéger le milieu naturel ;
- **instruire les dossiers liés à la gestion et au traitement des eaux** afin de répondre à un cahier des charges dans le respect d'un cadre réglementaire imposé ;
- **conduire des équipes, conseiller et assister les techniciens des divers métiers de l'eau** dans le cadre de la maintenance et de la réalisation d'équipements.

Débouchés

- Responsable d'un service d'eau et d'assainissement ;
- Chargé de mission ou responsable de projet pour les problèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement ;
- Assistant ingénieur dans une société de traitement des eaux ;
- Responsable d'une station d'épuration d'eaux usées ;
- Responsable d'une unité de traitement d'eau potable ;
- Consultant d'un cabinet d'études d'audit et de conseil en environnement ;
- Expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention.

Conditions d'accès à la formation

- **Admission sur dossier** des étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 scientifique (L2 Sciences et Technologies, DUT, BTS...);
- VAE possible.

Atouts de la formation

- Les métiers visés sont des métiers du présent ainsi que des métiers d'avenir.
- La formation s'appuie sur un **partenariat avec le monde industriel** (Lyonnaise des Eaux, SAUR...).
- Une grande partie des enseignements (environ 35%) est assurée par des **professionnels de l'eau**.
- **Les effectifs d'étudiants sont réduits** (15 en formation initiale) - Possibilité de suivre la formation en **apprentissage ou en formation continue**.
- Une **mise à niveau différenciée** permet d'accueillir des étudiants d'origine diverses.
- Les **préparations au C2i** (certificat de compétence en Informatique et Internet) et au **TOEIC** (Test Of English for International Communication) sont intégrées à la formation.

Programme des enseignements

UE 1 : Mise à niveau différenciée et Compétences générales – 6 ECTS

- **Mise à niveau différenciée** (3 ECTS)
 - Hydraulique
 - Hydrobiologie
 - Chimie
- **Tech. Expression et Communication** (1,5 ECTS)
 - Communication
 - Méthodologie de projet
 - Préparation au C2i
- **Langues Vivantes** (1,5 ECTS)
 - Anglais - Préparation au TOEIC - Espagnol

UE 2 : Environnement réglementaire général – 6 ECTS

- **Réglementation, Législation** (3 ECTS)
- **Comptabilité publique, Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage** (3 ECTS)

UE 3 : Système d'Information Géographique (SIG) – 6 ECTS

- **Informatique appliquée, SIG**
- **Observatoire de l'Eau et SIG**
- **Banque de données**
- **Cartographie**

UE 4 : Aménagement du Bassin Versant – 10 ECTS

- **Environnement administratif** (1 ECTS)
 - Réglementation (SDAGE, SAGE, PGE)
 - Risques, PPR Inondation
- **Pollutions diffuses** (4 ECTS)
 - Pollutions agricoles
 - Pollutions diffuses
- **Gestion quantitative de l'eau** (2 ECTS)
 - Étude d'un PGE
 - Aménagement hydraulique du bassin de l'Adour
 - Gestion de l'eau dans le monde
- **Entretien de cours d'eau** (2 ECTS)
 - Techniques d'entretien
 - Étude de cas
- **Eaux de baignade** (1 ECTS)

UE 5 : Collecte et Traitement des eaux : eaux usées domestiques ou industrielles, eaux pluviales... 10 ECTS

- **Aspects réglementaires** (1 ECTS)
 - Directives ERU - Assainissement - boues
- **Assainissement collectif** (5 ECTS)
 - Dimensionnement
 - Entretien, gestion
 - TP sur STEP
- **Assainissement non collectif** (2 ECTS)
- **Eaux pluviales** (2 ECTS)

UE 6 : Eau Potable – 6 ECTS

- **Aspects réglementaires** (1 ECTS)
- **Aspects techniques** (5 ECTS)
 - Procédés de potabilisation
 - Gestion des boues
 - Gestion de réseau

TOTAL UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS : 44 ECTS
450 heures

• **Projet Tuteuré : 4 ECTS**
150 heures (4 semaines)

• **Périodes en Entreprise**
(stages, apprentissage, formation continue) : **12 ECTS**
16 (formation initiale) à 32 semaines (selon statut)

TOTAL GÉNÉRAL : 60 ECTS
36 (formation initiale) à 52 semaines (selon statut)